

Etude d'impact environnemental et étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables dans le cadre des études préalables à l'aménagement des secteurs « Centre-ville & Haie de terre » à Vezin Le Coquet (35)
PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de l'organisme qui passe l'accord cadre

TERRITOIRES PUBLICS, Mandataire agissant au nom et pour le compte du Groupement de commandes constitué par Rennes Métropole et la Ville de Vezin Le Coquet - 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123.1 du code de la commande publique.

3. Objet de l'accord cadre et lieu d'exécution

Inventaire faune et flore et étude d'impact environnementale dans le cadre des études préalables à la création de la ZAC sur le secteur « Centre Ville & Haie de Terre » à Vezin-le-Coquet (35) :

- VOLET 1 : Evaluation Impact Environnemental : Réalisation d'une Etude d'impact
- VOLET 2 : Etude réglementaire : Etude de faisabilité sur le Potentiel de Développement en Energies renouvelables
- VOLET 3 : Interventions-réunions ponctuelles complémentaires

L'accord-cadre est mono attributaire. Il est conclu avec un maximum (sans minimum) : 120 000,00 € HT

4. Durée de l'accord cadre

La durée de l'accord cadre est de 24 mois à compter de sa notification

Date prévisionnelle de démarrage : octobre 2025

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Valeur technique : 60%

Prix des prestations : 40%

9. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes

11. Date limite de remise des offres

Le mercredi 10 septembre 2025 à 17h00

12. Date d'envoi de la publication

Le 10 juillet 2025